



CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
SUR LA PAUVRETÉ  
ET L'ENVIRONNEMENT

page 3

**P. 5** > BRÉSIL  
Financement des transports  
urbains à Curitiba

**P. 13** > PROPARGO  
Conférence sur le tourisme  
dans les pays en développement

**P. 17** > RESSOURCES HUMAINES  
L'égalité professionnelle entre  
les hommes et les femmes

## Dossier

- 3 Conférence internationale  
« Concilier lutte contre la pauvreté  
et qualité de l'environnement :  
quelles solutions innovantes ? »

## Dans les agences

### **Brésil**

- 5 Financement des transports urbains  
à Curitiba

### **Afrique du Sud**

- 5 Premier prêt pour soutenir l'accès  
au logement

### **Colombie**

- 6 Échanges sur le développement urbain  
à Medellin

### **Égypte**

- 6 Visite au Caire de Marie-Pierre Nicollet

### **Congo – Brazzaville**

- 7 Sommet des trois Bassins forestiers tropicaux
- 7 Clôture des microprojets communaux  
et associatifs

### **Pakistan**

- 8 Coopération franco-allemande pour la santé

### **Sénégal**

- 8 Réhabilitation des centrales électriques

### **Polynésie française**

- 9 Développement du secteur privé  
aux Îles sous le Vent

### **La Réunion**

- 9 Partenariat avec le Territoire de la Côte-ouest

### **Mexique**

- 10 Programme spécial de lutte contre  
le changement climatique

### **Tunisie**

- 10 Atelier multi bailleurs pour l'emploi  
et la solidarité active

### **Gabon**

- 11 Accompagnement de la filière bois

## FFEM

- 11 Appel à petits projets pour les aires marines  
protégées en Méditerranée
- 12 Comité de pilotage du 6 juillet 2011
- 12 « Renforcement de capacité  
et accès aux données satellitaires  
pour le suivi des forêts en Afrique centrale  
et en Afrique de l'ouest »

## Proparco

- 13 Conférence sur le tourisme  
dans les pays en développement  
Interview de Stéphanie Lanfranchi  
Responsable de la division Entreprises
- 14 Première opération au Cap-Vert

## Rue Roland Barthes

- 14 L'AFD partenaire du *World Forum  
on Enterprise and the Environment 2011*
- 15 Partenariat français pour la ville  
et les territoires : valoriser l'expertise  
en développement urbain  
Interview de Daniel Kamelgarn, division CLD
- 16 Partenariat avec la Siagi pour l'accès au crédit  
des entreprises artisanales d'Outre-mer
- 16 Deuxième forum  
pour la Coopération internationale  
des collectivités locales

## Ressources humaines

- 17 L'égalité professionnelle entre  
les hommes et les femmes :  
un enjeu majeur pour l'AFD  
Interview de Philippe Bassery  
directeur des Ressources Humaines

## Publications

### Les événements

- 19 OBJECTIF DÉVELOPPEMENT à Toulouse
- 20 Journée d'échange sur le Commerce équitable

## Mouvement du personnel

## Carnet du personnel



## « Concilier lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement : quelles solutions innovantes ? »

L'AFD et l'Institut Veolia Environnement ont organisé une conférence internationale sur la pauvreté et l'environnement les 27 et 28 juin à Paris. Plus de 70 intervenants du monde entier (politiques, développeurs, chercheurs, acteurs de terrain) ont pris part aux débats, l'événement rassemblant plus de 650 personnes. L'Écho des continents vous propose un compte-rendu des principaux enseignements à tirer des échanges, qui ont porté sur quatre thématiques principales.

### Comment concilier lutte contre la pauvreté et changement climatique ?

Permettre aux populations pauvres d'être moins touchées par le changement climatique implique de mettre en place des politiques d'adaptation, tout en accélérant l'adoption d'un mode de développement durable.

La prise en compte de la vulnérabilité des populations pauvres aux catastrophes naturelles, qui devrait augmenter sous l'effet du changement climatique, se heurte aujourd'hui à la compréhension du concept d'adaptation au changement climatique, car peu d'expériences concrètes permettent de l'illustrer. En outre, dans le cadre des négociations climatiques, l'adaptation est surtout abordée en termes de financements globaux, avec peu de référence à leurs répartitions. Souvent distribués à l'échelon national, et non aux collectivités ou communautés locales, par souci de simplicité, **les financements ne touchent aujourd'hui que très rarement les populations les plus vulnérables.**

Par ailleurs, l'investissement dans les énergies renouvelables sobres en carbone, telles que l'énergie solaire, est fondamental, mais nécessite des modes de financement originaux. Des intervenants d'Inde et du Maroc ont présenté les expériences de banques locales qui ont su adapter leurs politiques de crédit aux pratiques des populations pauvres (absence de capital, faible revenu, disponibilité à court terme).

### Comment concilier lutte contre la pauvreté et biodiversité ?

Les services rendus par les écosystèmes aux populations les plus pauvres sont nombreux, d'où la nécessité de les préserver et sécuriser durablement.

Le renforcement de la gestion communautaire des ressources naturelles constitue en ce sens une orientation forte, comme l'illustre bien l'exemple de la gestion des conservatoires communaux en Namibie. Un mode de gestion autonome, transparent, rentable et souple y a été mis en place : les populations rurales élitent un comité représentatif, qui gère son territoire en zones dédiées à des activités variées et établit un plan

de redistribution des bénéfices équitable au sein de la communauté.

Par ailleurs, les stratégies de valorisation de la biodiversité peuvent constituer de puissants outils d'aménagement du territoire, à travers le désenclavement et le développement économique local. En zones rurales, l'espace naturel protégé peut être le moteur d'un pôle régional de développement, qui génère des infrastructures et opportunités économiques et sociales. En zones périurbaines, il devient un enjeu pour les populations marginalisées, à la fois réserve foncière attractive et source de services écosystémiques indispensables. Dans les régions de post-conflits ou de conflits de basse intensité, il est un outil de l'État pour sécuriser certaines zones et enclencher une dynamique de développement.

### Comment concilier lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement en milieu urbain et périurbain ?

L'urbanisation fulgurante qui a démarré au début du siècle dernier donne aujourd'hui lieu à **une explosion urbaine, souvent incontrôlée, et donc source de tensions croissantes.** Elle se traduit notamment par le développement de quartiers précaires, peu ou pas desservis par les services essentiels. Joan Clos, directeur-général d'ONU-Habitat, a rappelé que l'Afrique constitue en ce sens un cas particulier. L'urbanisation y est un immense défi, car elle ne suit pas de modèle connu : le développement économique de la plupart des villes du continent ne semble pas passer par une phase d'industrialisation génératrice de richesse. Comment alors passer d'une économie primaire à une économie tertiaire basée sur les services, sans phase de production industrielle ?

**Mais l'urbanisation est également source d'opportunités :** la concentration spatiale génère de la richesse, qui doit permettre d'associer développement économique, lutte contre la pauvreté, et qualité de l'environnement. Pour catalyser ces opportunités,

INSTITUT  
Veolia Environnement

L'Institut Veolia Environnement est un institut de prospective sur les sujets d'interface entre environnement et société qui sert de plate-forme de dialogue et d'échanges entre la communauté scientifique internationale, la société civile et le monde économique.

[WWW.INSTITUT.VEOLIA.ORG](http://WWW.INSTITUT.VEOLIA.ORG)



la planification urbaine est essentielle et doit s'appuyer sur la vitalité des communautés de populations pauvres des quartiers informels et leurs capacités d'adaptation.

Quant aux zones périurbaines, leur réhabilitation passe par le développement d'infrastructures qui favorisent l'intégration économique, mais aussi la satisfaction des besoins essentiels. L'accès à un assainissement de base demeure l'un des défis majeurs posés par les quartiers informels des pays en développement.

### **Lutte contre la pauvreté et protection de l'environnement : quel rôle pour le secteur privé ?**

Dans les pays en développement ou émergents, le secteur informel est un pan essentiel de l'économie, qui peut représenter jusqu'à 35 à 90 % des emplois et foisonne de petits entrepreneurs et autres fournisseurs de biens et services. Pour assurer aux travailleurs de ce secteur une participation dans les processus décisionnels, il est nécessaire de créer des passerelles entre secteur formel et informel. Le cas des ramasseurs d'ordures ménagères au Brésil constitue un exemple intéressant : depuis le début des années 80, ces travailleurs ont professionnalisé leur activité, en s'organisant en coopératives et en obtenant la reconnaissance de leur statut par le gouvernement brésilien. Cette reconnaissance leur a permis de conclure des contrats avec des municipalités et des industriels.

Le secteur privé apparaît également comme un pourvoyeur de ressources et financements innovants,

dans un contexte où le financement du développement reste insuffisant. Les intervenants ont largement insisté sur la nécessité de diriger ces financements vers l'échelle locale, afin d'en faire bénéficier les populations pauvres et marginalisés.

En conclusion de la conférence, Brice Lalonde, coordinateur exécutif du Sommet Rio+20 des Nations Unies, a rappelé qu'il espérait « que le Sommet apporte des réponses à une question essentielle : « Et si la Terre était un seul pays, comment ferions-nous ? Nous nous organiserions mieux, nous serions solidaires les uns des autres ».

#### **A PARAÎTRE :**

Synthèses détaillées des débats sur [WWW.AFD.FR](http://WWW.AFD.FR)  
(mise en ligne fin juillet)

Tribune de *Dov Zérah*, *Antoine Frérot*, PDG de Veolia environnement, et *Wangari Maathai*, fondatrice de l'ONG Green Belt Movement et Prix Nobel de la Paix en 2004  
(publication en septembre)

Numéro spécial de la revue *FACTS*, publiée par l'Institut Veolia Environnement sur [HTTP://FACTSREPORTS.REVUES.ORG/](http://FACTSREPORTS.REVUES.ORG/)  
(parution à l'automne)

Numéro de la collection *Savoirs communs* de l'AFD, en association avec l'Institut Veolia Environnement  
(parution à l'automne)

### **INTERVIEW FILMÉE D'AMARTYA SEN, PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE, ET WANGARI MAATHAI, PRIX NOBEL DE LA PAIX**

#### **DOCUMENTS DE CADRAGE**

L'organisation de la conférence a été coordonnée par la division des Relations extérieures. Plusieurs départements de l'AFD ont été mobilisés : les divisions techniques (ENE, EAA, CLD, DAR), le département de la Recherche et la division de la Communication, ainsi que Proparco, ont été associés à la préparation et au choix des intervenants. Des agents de l'AFD ont également présenté nos réalisations et présidé plusieurs sessions.

Contact : Bertrand Charrier, Clara Meny (RXP/REL).  
Dossier réalisé par Kenza Bennani (RXP/CMN)



© JEAN-MARIE RAIMES

## FINANCEMENT DES TRANSPORTS URBAINS À CURITIBA

Attendue de longue date, la signature de la convention de financement entre l'AFD et la municipalité de Curitiba, au Brésil, a eu lieu ce mardi 19 juillet, au siège de l'Agence, en présence du maire de Curitiba. Le projet financé, d'un montant de 36,15 M€, s'inscrit dans le programme de développement des transports collectifs et de préservation de la biodiversité de la municipalité. Il vise à construire une ligne de *Bus Rapid Transit* (BRT) le long d'une ancienne autoroute requalifiée en boulevard urbain, et à préserver un corridor écologique au cœur de l'agglomération, sur les rives du Barigüi, en réaménageant des berges et des espaces naturels et en réintégrant la flore locale.

La municipalité de Curitiba, avec 1,7 million d'habitants, a opté depuis les années 1960 pour un plan d'urbanisme particulièrement pionnier qui s'est distingué par un système de transport urbain collectif révolutionnaire, avec un métro de surface constitué de bus articulés se succédant chaque minute. Aujourd'hui, plus de 2 millions de personnes utilisent chaque jour ces bus. C'est un système de transport très performant, avec un billet unique, qui a fait de multiples émules sur tout le continent latino-américain, et notamment en Colombie avec le Transmilenio.



Christelle Josselin  
DOE/ALC

La formalisation de ce concours s'est révélée plus longue que prévu, du fait notamment du strict encadrement de l'endettement externe des collectivités locales par le niveau fédéral et d'une négociation de convention de financement relativement ardue. L'AFD ayant aujourd'hui affiné sa compréhension du contexte institutionnel brésilien, et le modèle de convention souveraine étant désormais accepté par les deux parties, les formalisations ultérieures en seront facilitées. Cette première expérience ouvre la voie à d'autres financements en faveur de collectivités brésiliennes, États et municipalités, contribuant à la construction de partenariats au Brésil sur le thème de la ville durable.



De gauche à droite : Claudine Bettés Camargo, municipalité de Curitiba, Jean-Yves Grosclaude, directeur des opérations, Luciano Ducci, maire de Curitiba, Fabiani Fadel Borin, ministère des Finances du Brésil et Louis-Jacques Vaillant, directeur du département ALC.

# Afrique du Sud

## PREMIER PRÊT POUR SOUTENIR L'ACCÈS AU LOGEMENT

Le 20 juin, Jean-Michel Debrat, directeur de l'agence régionale de Johannesburg, a signé une convention de financement de 70 M€ avec la *Home Finance Guarantors Africa* (HFGA), filiale de la société sud-africaine d'assurance de crédits immobiliers *Home Loan Guarantee Company* (HLGC).

Ce prêt facilitera l'octroi de financements aux personnes qui n'ont pas accès aux crédits immobiliers. Il couvrira quatre pays pilotes (Ghana, Kenya, Ouganda et Rwanda), via un mécanisme de réassurance de prêts hypothécaires. Le projet a vocation à s'étendre à terme à l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne.

La société HLGC pratique depuis 1989 une activité d'assurance des banques contre le défaut de paiement des particuliers ayant contracté un emprunt immobilier en Afrique du Sud. Le produit proposé comprend un suivi rapproché des emprunteurs en cas de défaut ainsi qu'une offre d'éducation financière.

Forte de la réussite de ce concept en Afrique du Sud, HLGC a décidé d'étendre ses activités à d'autres pays d'Afrique anglophone, via sa filiale mauricienne HFGA.



Assia Sidibé  
Agence de Johannesburg

L'AFD intervient via un prêt bonifié de 70 M€ sur 10 ans. Les revenus de ces fonds, placés auprès d'une banque locale, la *Mauritius Commercial Bank*, devraient permettre de faciliter l'accès au logement de plus de 35 000 ménages à revenus moyens.

En accordant son premier prêt en faveur d'une société de réassurance de prêts hypothécaires, l'AFD participe à une innovation financière importante dans le domaine du logement en Afrique sub-saharienne. En outre, elle accompagne un acteur sud-africain à l'expertise reconnue dans sa stratégie d'ouverture vers le continent et promeut des dynamiques de développement économique et social prometteuses dans la sous-région.



Jean-Michel Debrat, directeur de l'Agence de Johannesburg et Charlene Lea, PDG d'HLGC.

# Colombie

## ÉCHANGES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN À MEDELLIN

LA SEMAINE du 13 au 20 juin a été riche en événements et a permis de matérialiser l'engagement de l'agence dans le domaine.

Un cycle de conférences sur le logement social s'est tenu à Medellin. Durant trois jours, les 7 représentants des sociétés immobilières de l'Outre-mer (SIDOM) ont échangé avec les opérateurs et principaux cadres de la deuxième ville du pays et principal centre économique, en particulier à propos des politiques sociales urbaines inclusives menées par Medellin qui sont des références au niveau du continent.

Une convention de coopération a été signée avec la Mairie de Medellín, pour un soutien aux activités de planification urbaine à moyen et long terme, et aux opérations de communication et d'échanges sur son modèle de développement.



Fabrice Richy  
Agence de Bogota

Dans le même temps, un atelier d'experts urbanistes des villes de Paris et de Medellin a travaillé durant 3 jours pour imaginer et préparer la « ville du futur ». Cet atelier, dernier d'une série de trois rencontres, devrait déboucher en septembre prochain sur la formulation du projet de ville « Medellin 2030 ».

L'inauguration officielle des bureaux de l'agence de Bogota a également eu lieu cette semaine, en présence de l'ambassadeur de France, de Louis-Jacques Vaillant, directeur du département Amérique Latine et Caraïbes et d'une centaine d'invités.



# Égypte

## VISITE AU CAIRE DE MARIE-PIERRE NICOLLET

Du 22 au 23 juin, Marie-Pierre Nicollet, directrice du département Méditerranée et Moyen-Orient (GOC) s'est rendue au Caire où elle a été reçue par le ministre de la Coopération internationale et du Plan, le ministre des Finances, le ministre des Transports, le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Énergie et de l'électricité. Elle a également été reçue par le gouverneur du Caire, le vice-ministre de l'Habitat et des services publics urbains ainsi que par le vice-gouverneur de la Banque centrale et la directrice exécutive de l'Institut bancaire égyptien. Cette visite a aussi été l'occasion de rencontrer les services français et les principaux bailleurs (Banque mondiale, Banque européenne d'investissement, KfW et Union européenne), ainsi que d'apprécier les effets positifs d'une collaboration étroite avec l'Union européenne sur les Facilités d'investissement de voisinage.

Dans un contexte de restriction du recours à l'emprunt extérieur par les autorités du pays, la revue

des projets du portefeuille AFD avec les différents ministres concernés a permis de valider l'intérêt de la partie égyptienne pour des projets emblématiques comme le métro du Caire ou les appuis aux PME via des lignes de crédits mais aussi pour des approches innovantes dans le secteur du développement urbain, de l'agriculture de l'énergie.

Cette visite a aussi consacré l'intérêt d'un partenariat entre le Cefeb et l'Institut bancaire égyptien par la signature d'un accord entre l'AFD, la Banque centrale d'Égypte et l'Institut.



Maha Nabil  
Agence du Caire



De gauche à droite : Marie-Pierre Nicollet, directrice du département GOC, Lobna Helal, adjointe au Gouverneur de la Banque centrale d'Égypte et Hala El Said, directrice de l'Institut bancaire égyptien.

# Congo-Brazzaville

## SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS TROPICAUX

Du 27 mai au 3 juin, Brazzaville a abrité le premier sommet des Trois bassins forestiers tropicaux du monde (Amazonie, Bornéo-Mékong et Indonésie, et Congo), organisé sous l'égide de la Commission des forêts d'Afrique centrale.

La table ronde du 3 juin a ainsi réuni 7 chefs d'État (Congo-Brazzaville, République Démocratique du Congo, Gabon, République Centrafricaine, Guinée Équatoriale, Sao Tomé & Príncipe et Guyana) ainsi que de nombreuses délégations étrangères. Le Président de la République française était représenté par Thierry Mariani, secrétaire d'État aux Transports.

L'AFD a participé à l'ensemble des travaux avec la présence de Guillaume Ernst (DTO/ENE) et des agences de Brazzaville et Kinshasa.

Le sommet s'est conclu par la signature d'une déclaration commune, qui marque la première étape d'une coopération accrue entre les 3 bassins et fixe des échéances pour parvenir à un accord de coopération en vue du Sommet de Rio +20 au Brésil en mai 2012. Plusieurs événements ont été organisés en marge des

travaux, en partie à l'initiative d'acteurs français (Cirad, IRD). Ils ont suscité des débats de haut niveau sur des questions d'ordre technique comme l'aménagement forestier ou REDD+. Une exposition a permis aux différents acteurs impliqués dans la gestion durable des forêts et la préservation de la biodiversité de présenter leurs activités. L'agence de Brazzaville y a tenu un stand avec une exposition de photos du Projet d'appui à la gestion durable des forêts du Congo.



Cérémonie d'ouverture de la table ronde

## SOUTIEN À DES MICROPROJETS COMMUNAUX ET ASSOCIATIFS

UN SÉMINAIRE de clôture des Microprojets communaux et associatifs à Brazzaville (MICAB) s'est tenu à Brazzaville le 21 juin. Cofinancé par l'AFD à hauteur de 300 000 €, ce projet, mis en œuvre par le GRET en partenariat avec deux ONG congolaises, avait pour objectif : la réalisation de 70 microprojets pour l'amélioration des conditions de vie des populations des arrondissements de Mfilou et Talangaï ainsi que le renforcement des acteurs communaux et associatifs.

Ce séminaire a permis de dresser un bilan chiffré du projet : réalisation de 41 microprojets d'infrastructures urbaines et d'accès aux services sociaux et animation de plusieurs modules de formation. Il a également mis en évidence la dynamique impulsée par le projet MICAB, à travers la projection d'un film documentaire, des témoignages de porteurs de projet et la distribution d'un album photos de leur portrait.



Marion Seux  
Agence de Brazzaville

Le projet a donné l'opportunité à des hommes et femmes de réaliser des projets au service de leurs communautés, d'apprendre à se connaître, à reconnaître leur légitimité et celle de leurs partenaires et à tisser des réseaux de partage d'information et d'expérience, pour constituer une communauté d'acteurs du développement local.



« Maman Françoise » et son association « Les Mamans Couturières Unies de Mfilou », qui ont bénéficié du projet MICAB, forment les jeunes filles à la coupe et à la couture.

# Pakistan

## COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE POUR LA SANTÉ

UNE CONVENTION de financement entre l'AFD et la coopération technique allemande (GIZ) a été signée le 12 juillet à Peshawar pour l'amélioration du système de santé dans les zones tribales proches de la frontière avec l'Afghanistan. Ce don d'1 M€ répond à un engagement du Président français lors du sommet G8 d'Heiligendamm.

La GIZ allemande met en œuvre dans ces régions un programme de développement social destiné à améliorer les conditions de vie de ces populations impactées par les conflits et le terrorisme (en faveur de près de 4 millions de personnes). L'AFD soutient ce programme dans le domaine de la santé, en appuyant les services provinciaux et en renforçant les actions de formation. Le don bénéficiera directement à 7 000 infirmiers et cadres des services provinciaux de la santé, dont 1 300 femmes. Il s'agit de la première



Nicolas Fornage  
Agence d'Islamabad

coopération entre l'AFD et la GIZ en Asie.

Lors de la cérémonie, le Gouverneur des zones tribales proches de la frontière avec l'Afghanistan, a insisté sur le fait que ce soutien de l'AFD permettra d'améliorer la qualité de vie des populations, contribuant ainsi à restaurer les services publics et à renforcer le rôle de l'État dans ces zones difficiles.



Signature à Peshawar. De gauche à droite : Masood Kausar, Gouverneur du Khyber Pakhtunkhwa, Karim Khattak, Secrétaire des zones tribales proches de l'Afghanistan, Michael Koch, ambassadeur d'Allemagne, Daniel Jouanneau, ambassadeur de France et Nicolas Fornage de l'agence d'Islamabad.

# Sénégal

## RÉHABILITATION DES CENTRALES ÉLECTRIQUES

LE SÉNÉGAL connaît aujourd'hui des coupures d'électricité quotidiennes qui peuvent durer plus de dix heures. Face à cette situation, le gouvernement a défini un plan de mesures d'urgence (plan Takkal) visant à augmenter et régulariser la production de la Société nationale d'électricité (Senelec). Dans ce cadre, l'AFD a décidé de financer la réhabilitation du parc de production de la Senelec, fortement altéré par le manque de maintenance depuis plusieurs années.

Les opérations de réhabilitation s'étaleront sur les dix-huit prochains mois et permettront de récupérer une puissance d'au moins 60 MW et de sécuriser environ 250 MW. L'ensemble du programme sera réalisé par la Senelec avec l'appui technique d'EDF qui intervient en assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Ce programme est financé par un prêt de l'AFD de 60 M€, dont la convention a été signée le 11 juillet. Il s'agit du premier prêt souverain compatible FMI accordé à un



Daniel Lubeth  
Agence de Dakar

PMA (Pays les moins avancés) dans le cadre de la refonte des produits de l'Agence, qui permet une croissance des engagements dans les PMA tout en préservant un endettement soutenable de ces pays.

Ce concours sera accompagné d'une subvention de 600 000 € pour des formations du personnel de la Senelec. L'engagement de l'AFD dans le redressement du secteur se traduira également par la mobilisation de la seconde tranche de 9 M€ de l'appui budgétaire sectoriel accordé en 2008.



La centrale du Cap-des-Biches fera l'objet des premiers travaux de réhabilitation.

# Polynésie française

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ AUX ÎLES SOUS LE VENT

L'AGENCE DE PAPEETE a organisé du 4 au 8 juillet une mission aux Îles Sous Le Vent (Tahaa, Raiatea et Bora Bora), pour présenter aux acteurs économiques les interventions de l'AFD en faveur du secteur privé, rencontrer les porteurs de projet et apprécier la conjoncture économique de chaque île concernée. Cette mission a été conduite avec l'appui des équipes de la Chambre de commerce d'industrie de services et de métiers.

Deux réunions d'information se sont tenues, l'une sur l'île de Raiatea et l'autre sur l'île de Bora Bora. Pour les PME ayant bénéficié de la garantie SOGEFOM ou d'un prêt aidé à l'investissement, un contrôle de l'in-



Milda Lee  
Agence de Papeete

vestissement financé et/ou garanti a été effectué. Les bénéficiaires se sont globalement montrés satisfaits des outils de l'AFD.



Des élus communaux, porteurs de projets et banquiers assistent à une réunion d'information tenue dans le cadre de la mission.

# La Réunion

## PARTENARIAT AVEC LE TERRITOIRE DE LA CÔTE-OUEST

LE 22 JUIN, l'AFD et le Territoire de la Côte-ouest de l'île de La Réunion ont signé un accord-cadre de partenariat d'une durée de 3 ans pour l'accompagnement du plan pluriannuel d'investissements 2009-2015.

Cet accord, premier du genre à La Réunion, vise à définir le contexte et les modalités d'appui souhaitées par le Territoire de la Côte-ouest pour la mise en œuvre de son plan pluriannuel d'investissements.

Ce plan, estimé à 148 M€, est la traduction financière et opérationnelle des objectifs du projet d'agglomération de la région, véritable stratégie d'aménagement et de développement durable de son territoire à un horizon de 20 ans.

Le projet d'agglomération s'articule autour de 4 axes stratégiques proposant un développement adapté à chacune des composantes de son territoire : organisation du territoire pour faire face au défi de la croissance, optimisation de l'activité économique et de l'emploi, construction d'un projet de développement et de vie durable, affirmation de l'identité et de la culture du territoire.



Nicolas Aulezy  
Agence de Saint-Denis

Le projet d'agglomération doit permettre l'accueil de 80 000 nouveaux habitants, la construction de 52 000 logements et la production de 200 ha de foncier économique. Pour ce faire, l'AFD s'engage à instruire des concours bonifiés à hauteur de 10 M€ en 2011 et de 60 % maximum du besoin d'emprunt annuel pour les années suivantes. Par ailleurs, l'AFD effectuera également des missions d'ingénierie technique et financière auprès du Territoire de la Côte-ouest dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du plan pluriannuel d'investissement.



Signature de l'accord-cadre. De gauche à droite : Marc Dubernet, directeur de l'agence de Saint-Denis et Jean-Yves Langenier, Président du Territoire de la côte-ouest.

## PROGRAMME SPÉCIAL DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE 7 JUILLET, le gouvernement fédéral mexicain et l'AFD ont signé une convention formalisant un prêt de 300M€ octroyé en appui aux efforts en matière de lutte contre le changement climatique, en particulier dans le secteur forestier. Les efforts du Mexique dans sa lutte contre le changement climatique lui ont permis de se positionner comme l'un des pays émergents les plus avancés sur ce thème.

Cette initiative résulte du dialogue engagé depuis l'octroi d'un premier prêt budgétaire de 185 M€ en 2010 sur les mêmes thématiques, et renforce le positionnement de la France comme un allié bilatéral du Mexique en matière de changement climatique.



Beatriz Vaca  
Agence de Mexico

Un programme de coopération technique a été mis en œuvre avec l'appui de l'AFD en accompagnement du premier prêt budgétaire, dans les domaines suivants : gestion intégrale des ressources forestières, aménagement écologique du territoire et économie du changement climatique. Ce programme, qui a donné des résultats encourageants, conduit l'AFD à maintenir la stratégie lancée un an auparavant.

D'autre part, les résultats obtenus ont permis de souligner l'importance de la gestion intégrale des forêts comme stratégie fondamentale pour la lutte contre le changement climatique. Dans ce domaine, la France a des expériences intéressantes à partager. Par conséquent, le secteur forestier est devenu une priorité de la coopération franco-mexicaine menée par l'AFD.

# Tunisie

## ATELIER MULTI BAILLEURS POUR L'EMPLOI ET LA SOLIDARITÉ ACTIVE

UN ATELIER sur les mesures sociales d'urgence s'est tenu à Tunis du 14 au 16 juin sous l'égide du Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée (CMI) et du gouvernement tunisien, co-organisé par l'AFD, la Banque mondiale, la Commission européenne, le Bureau international du travail et la Banque européenne d'investissement.

L'objectif était de discuter des expériences internationales en termes de mesures sociales d'urgence permettant de gérer des besoins forts de redistribution à court terme, sans pour autant mettre en péril les réformes plus structurelles à moyen et long termes.

Après une ouverture de l'atelier par le ministre tunisien de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le directeur du CMI, la première journée a été entièrement consacrée à la présentation des dispositifs tunisiens existants et des expériences internationales en matière de politiques d'emploi, de politiques d'insertion, de politiques redistributives et assurantielles et de politiques de cohésion territoriale. Huit experts spécialisés ont participé activement à cet atelier. L'AFD

a mobilisé deux intervenants : Lionel Urdu, directeur de l'École de la deuxième chance à Marseille, et Nathalie Sitrès, directrice à Pôle Emploi et ancienne collaboratrice de Martin Hirsch pour la mise en œuvre du RSA. La fin de l'atelier a été consacrée à une dernière session de conclusions des experts et des directeurs de ministères tunisiens.

Les experts internationaux mobilisés ont ensuite passé une journée dans les ministères afin de conseiller ceux-ci in situ sur les programmes en cours de préparation. Dans un contexte où l'administration est très sollicitée et sous forte pression, cet atelier a également permis aux bailleurs de l'aide budgétaire de renforcer la coordination des programmes internationaux en cours de préparation.

Pour en savoir plus :

[WWW.CMIMARSEILLE.ORG](http://WWW.CMIMARSEILLE.ORG)



Olivier Ray  
DOE/GOE



Jocelyne Vauquelin  
DTO



## ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

**PREMIER EMPLOYEUR** privé au Gabon, le secteur forestier est considéré comme l'une des voies de génération de revenus pérennes pour le pays et de diversification de son économie. L'interdiction récente d'exportation des bois non transformés amène une profonde reconfiguration du secteur avec une mutation des entreprises forestières vers une approche industrielle de transformation locale du bois.

En vue d'accompagner la filière et à l'occasion de la venue de Dov Zerah à Libreville, l'AFD a signé le 17 juillet avec le gouvernement gabonais, une convention de financement d'un montant de 1,5 M€ pour la mise en place d'un Bureau industrie du bois. Ce financement, accordé dans le cadre de l'Accord de conversion de dettes France-Gabon, a pour objet d'accompagner les entreprises forestières dans leurs stratégies de développement industriel, notamment à travers un



Aurélie Ahmim-Richard  
Agence de Libreville

appui technique à l'optimisation des unités de transformation, la formation des opérateurs forestiers, et l'appui au montage de dossiers de financement.

Le projet assurera ainsi une plus grande professionnalisation des acteurs et donc, à terme, une meilleure gestion des ressources forestières.



Signature de la convention. De gauche à droite :  
Magloire Ngambia, ministre gabonais de l'Économie,  
Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé du Commerce  
extérieur et Dov Zerah, Directeur général.

# FFEM

## APPEL À PETITS PROJETS POUR LES AIRES MARINES PROTÉGÉES EN MÉDITERRANÉE

**MEDPAN**, le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) en Méditerranée, a lancé le 1<sup>er</sup> juillet un appel à petits projets. Les projets proposés permettront d'aider les gestionnaires d'AMP à réaliser des actions concrètes de terrain et des échanges d'expertise.

Mené avec le soutien du FFEM, de la Fondation Albert II de Monaco et de la Fondation Mava, cet appel a vocation à renforcer l'efficacité de la gestion des AMP en Méditerranée et doit permettre :

- la réalisation de projets concrets et de terrain par les gestionnaires d'AMP en Méditerranée ;
- le partage d'expertise et des visites d'échange entre gestionnaires d'AMP ;
- la mise en application sur le terrain des formations suivies en Méditerranée.

Les projets soutenus pourront porter sur des thèmes variés tels que les mécanismes de financements inno-



Valérie Fakir  
FFEM

vants, la gestion durable du tourisme, la surveillance en mer, le suivi des espèces invasives ou encore l'adaptation au changement climatique.

L'appel à projets est ouvert du 1<sup>er</sup> juillet au 5 septembre 2011. Les 5 à 10 projets seront sélectionnés d'ici le 15 octobre 2011 et se verront attribuer un financement de 20 000 € maximum.

**POUR EN SAVOIR PLUS : [WWW.MEDPAN.ORG](http://WWW.MEDPAN.ORG)**



Le **COMITÉ DE PILOTAGE** du FFEM du 6 juillet 2011 a approuvé neuf projets au stade de l'engagement, pour des contributions du FFEM qui s'élèvent au total à 11,8 M€. Ces projets représentent un montant total de cofinancement de 59,2 M€. Six des neufs projets engagés concernent le changement climatique, les trois autres projets se concen-

trent sur les domaines de la biodiversité et des eaux internationales.

Par ailleurs, quatre projets au stade de l'identification ont été approuvés pour un montant de 4 M€. Le prochain Comité de pilotage se réunira le vendredi 25 novembre 2011.

### PROJETS ENGAGÉS

#### Biodiversité

- Durabilité des mécanismes de cogestion et de conservation communautaire de la biodiversité dans le système guatémaltèque d'aires protégées

##### **Guatemala**

Présentation MEDDTL

Financement FFEM : 1 496 000 €

- Structure et dynamique des forêts d'Afrique centrale (DYNAFFOR)

##### **Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC**

Présentation AFD

Financement FFEM : 1 250 000 €

#### Changement climatique

- *Africa Carbon Asset Development*

##### **Afrique/Régional**

Présentation AFD

Financement FFEM : 2 000 000 €

- Valorisation du potentiel REDD+ et MDP pour le développement durable du Rio Grande de la Magdalena

##### **Colombie**

Présentation MAEE

Financement FFEM : 1 460.000 €

- Africompost

##### **Afrique/Régional**

Présentation MEDDTL

Financement FFEM : 1 000 000 €

- Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux

##### **Maroc, Tunisie, Algérie, Syrie, Liban et Turquie**

Présentation MEDDTL

Financement FFEM : 1 350 000 €

- Appui au développement et à la structuration de la filière paysanne du jatropha / biocarburants (huile et biodiesel) en Afrique de l'ouest

##### **Mali/Burkina Faso**

Présentation AFD

Financement FFEM : 1 100 000 €

- Renforcement de capacité et accès aux données satellitaires pour le suivi des forêts en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest

##### **Afrique/Régional**

Présentation AFD/MAEE

Financement FFEM : 1 600 000 €

#### Eaux internationales

- Projet de gestion intégrée et concertée des ressources en eau des systèmes aquifères d'Iullemeden, de Taoudéni/Tanezrouft et du fleuve Niger – GICRESAIT

##### **Algérie, Bénin, Burkina Faso, Mali,**

##### **Mauritanie, Niger et Nigeria**

Présentation MEDDTL/MAEE

Financement FFEM : 499 380 €

## « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ ET ACCÈS AUX DONNÉES SATELLITAIRES POUR LE SUIVI DES FORÊTS EN AFRIQUE CENTRALE ET EN AFRIQUE DE L'OUEST »

L'objectif du projet est de préserver les forêts africaines en permettant aux pays de définir et de mettre en œuvre des stratégies nationales REDD+ efficaces sur les plans administratif, économique et social. Dans cette perspective, le projet vise à inciter les pays concernés à adopter des méthodologies et des technologies pour réaliser le suivi du couvert forestier, en conformité avec les exigences internationales requises pour bénéficier du mécanisme REDD+.

Ces pays se verront ainsi mettre à disposition l'ensemble des données satellitaires nécessaires pour réaliser le suivi de leurs forêts nationales.

Le projet contribuera également à renforcer les capacités des institutions publiques, privées et de la société civile ayant développé des compétences en matière d'utilisation des données satellitaires d'observation de la terre.

Il participera par ailleurs à la définition des programmes de recherche appliquée en matière d'utilisation des données satellitaires et à la structuration des réseaux des ins-

titutions de recherche en favorisant les partenariats Nord/Sud et Sud/Sud.

Il contribuera également à la coordination des initiatives concernant l'utilisation des données satellitaires dans une optique REDD+ dans les pays d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale et favorisera la participation de ces pays aux principaux programmes internationaux.

Enfin, l'IRD, qui jouera un rôle central dans ce projet à travers le consortium GEOSUD, mobilisera les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre du projet.





## **PROPARCO AU CAIRE**

### **Le tourisme dans les pays en développement, un levier de croissance**

*Stéphanie Lanfranchi*

Responsable de la division Entreprises

Proparco a organisé le 29 juin en Égypte une conférence sur les enjeux de l'industrie touristique dans les pays en développement - « Tourisme et développement en Afrique et au Moyen-Orient : la contribution du secteur privé » - qui a réuni les acteurs économiques égyptiens, régionaux et internationaux, et des institutions financières de développement. L'occasion de réaffirmer dans le sillage de la revue *Secteur Privé & Développement* n°7, « Faut-il promouvoir le tourisme dans les pays en développement ? », l'importance de ce secteur pour les pays en développement et la volonté de Proparco de le soutenir par la mise en place de partenariats.

#### **Quelle est la contribution du tourisme au développement ?**

**STÉPHANIE LANFRANCHI :** Contrairement aux idées reçues, le tourisme a beaucoup d'impacts positifs. C'est une source directe de devises, de revenus et d'emplois. Par exemple, les 50 millions de touristes internationaux qui se sont rendus en Afrique en 2010 ont généré 32 milliards de dollars de revenus pour le continent. Plus largement, le tourisme contribue à la dynamisation et diversification de l'économie locale. De plus, il participe au développement des infrastructures et améliore le climat des affaires. Pour Proparco, la question de savoir s'il faut soutenir le secteur du tourisme ne se pose plus ; en revanche, il est essentiel de s'interroger sur la meilleure façon de le faire.

#### **Comment y parvient-on ?**

**STÉPHANIE LANFRANCHI :** En sélectionnant des projets exemplaires d'un point de vue environnemental et social, soit des projets implantés dans des zones reculées qui privilégient entre autres les économies d'énergie, le développement du tissu industriel et artisanal local, qui favorisent l'émergence d'une agro-industrie et d'infrastructures sociales de proximité (hôpitaux, écoles) et contribuent ainsi à la fixer la population locale, soit des projets urbains de référence qui contribuent à renforcer l'image du pays auprès des investisseurs étrangers (normes HQE, formations du personnel). Pour ce faire, Proparco cherche à promouvoir une plus grande concertation entre les différents acteurs : les opérateurs privés, les pouvoirs publics locaux, la société civile et les promoteurs de projets doivent travailler impérativement ensemble.

#### **Quels sont les projets financés par Proparco ?**

**STÉPHANIE LANFRANCHI :** Depuis la fin de l'année 2010, le tourisme durable est une des priorités stratégiques de Proparco. Ce secteur représente déjà 16 % du portefeuille de la division Entreprises. En 2010, Proparco a financé le développement régional et la mise en place d'un important programme RSE du groupe hôtelier panafricain *TPS Eastern Africa* à travers d'une prise de participation de 5,4 M€ dans son capital. Proparco a également octroyé un prêt de 23 M€ à *Orascom Hotels & Development* afin de soutenir la construction d'un complexe hôtelier en Égypte, qui permettra de créer des centaines d'emplois et de renforcer le tissu économique local.

#### **Pour en savoir plus sur les intervenants et le programme : [WWW.PROPARCO.FR](http://WWW.PROPARCO.FR)**

**ORGANISÉE** sous le haut patronage de *Jean Félix Paganon*, ambassadeur de France en Égypte, la conférence a été l'occasion, dans un pays qui vit encore les soubresauts du « printemps arabe », de réaffirmer l'importance qu'attache Proparco à la région Méditerranéenne et au rôle du tourisme dans le développement des pays de la zone et plus largement de l'Afrique. Plus d'une centaine d'invités étaient présents pour écouter et débattre avec les intervenants parmi lesquels Frédéric Pierret, directeur exécutif à l'Organisation mondiale du tourisme, Luis Monreal, directeur général du fonds pour la promotion de la culture *Aga Khan Trust for Culture*, Mossadeck Bally, Directeur général du groupe hôtelier panafricain *Azalai* et Samih Sawiris, Directeur du groupe hôtelier régional *Orascom Hotels & Development*.



L'hôtel *Kampala Serena* en Ouganda

## PREMIÈRE OPÉRATION AU CAP-VERT

LE 5 JUIN, Proparco a octroyé un prêt senior d'un montant de 5 M€ sur 7 ans à la banque capverdienne *Banco Caboverdiano de Negocios* (BCN), filiale de la banque portugaise BANIF. À travers ce prêt, qui marque sa première opération dans le pays, Proparco va contribuer à soutenir le développement du tissu d'entreprises au Cap-Vert.

Créée en 2005, BCN est particulièrement présente auprès des petites et moyennes entreprises, secteur



Bérengère Basset et Rahim Haris  
Proparco

qui représente 25 % de son portefeuille à fin 2010.

Ces ressources de long terme, actuellement inexistantes sur le marché capverdien, vont permettre d'accompagner et soutenir la forte croissance de cet acteur bancaire jeune et de qualité. Il a su par exemple développer des produits intéressants, comme les prêts étudiants. Avec un large réseau d'agences dans les neuf îles de l'archipel et un total bilan de 118 M€, BCN se positionne aujourd'hui comme l'un des acteurs les plus actifs du système bancaire capverdien. Particulièrement dynamique tant sur le marché des entreprises que sur celui des particuliers, BCN détient 12 % de parts du marché.

Le partenariat permettra enfin de renforcer la gouvernance de la banque, en particulier en matière de responsabilité environnementale et sociale.

## RUE ROLAND BARTHES

## L'AFD PARTENAIRE DU WORLD FORUM ON ENTERPRISE AND THE ENVIRONMENT 2011

LE *WORLD FORUM ON ENTERPRISE AND THE ENVIRONMENT* (WFEE), qui a lieu chaque année à Oxford, a pour objectif de faire travailler sur un défi environnemental international 120 représentant de gouvernements, du secteur privé, de bailleurs de fonds, d'ONG et du secteur académique pendant 2 jours et demi.

Cette année, le WFEE a été consacré aux changements nécessaires pour enrayer la perte de biodiversité. L'AFD en a été un partenaire clé avec le WWF. Aux côtés de la future ministre de l'Environnement colombienne et du directeur Environnement de l'OCDE, Robert Peccoud, directeur du département de la Recherche a explicité en plénière les enjeux sous-jacents à la dynamique d'engagements financiers liés à la biodiversité. L'AFD a également animé un atelier sur les enjeux organisationnels et sur les nouvelles stratégies à mettre en œuvre pour favoriser le changement.

Parmi les nombreuses conclusions tirées, on retiendra en particulier la croissance exponentielle des partenariats transversaux qui s'établissent entre des acteurs qui travaillaient auparavant de manière beaucoup plus indépendante. C'est par exemple le cas de l'ONG *Conservation international* qui travaille avec

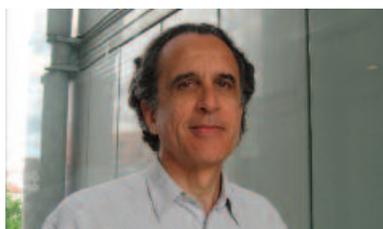
Monsanto, ou de l'Union internationale pour la conservation de la nature avec Pepsi Cola, ou encore du gouverneur brésilien de l'État d'Acre qui appelle l'AFD et le secteur privé à l'accompagner dans sa dynamique de préservation de la biodiversité.

Une présentation – discussion des résultats de ce Forum sera organisée d'ici la fin de l'année à l'AFD.

### POUR EN SAVOIR PLUS



Tiphaine Leménager  
STR/RCH



## PARTENARIAT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LES TERRITOIRES : VALORISER L'EXPERTISE EN DÉVELOPPEMENT URBAIN

Daniel Kamelgarn  
division Collectivités locales et développement urbain (CLD)



Le 27 juin dernier, le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) était officiellement lancé en présence de Joan Clos, directeur exécutif de ONU-Habitat et de Didier Mercier, Directeur général adjoint. Les membres du PFVT ont confié à l'AFD la mission d'en assurer le Secrétariat technique à partir de septembre. Daniel Kamelgarn, en charge du dossier au sein de la division CLD, nous en dit plus.

### **Pouvez-vous nous présenter le Partenariat français pour la ville et les territoires ?**

**DANIEL KAMELGARN :** C'est une initiative lancée il y a maintenant deux ans par le Sénateur Yves Dauge avec le ministère des Affaires étrangères et européennes, d'une part, et le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, d'autre part.

Il s'agit d'une plate-forme regroupant plusieurs acteurs français du développement urbain (60 membres aujourd'hui) : administrations, établissements publics, collectivités territoriales, fédérations professionnelles, entreprises privées, ONG ou encore universités et organismes de recherche.

À l'heure où de nombreux pays en développement et pays émergents sont de plus en plus demandeurs de ce savoir-faire, l'idée est de mieux partager et valoriser l'expertise française sur la ville et le développement urbain.

### **Quelles en sont les grandes missions ?**

**DANIEL KAMELGARN :** Le PFVT doit produire une approche française sur les questions de développement urbain à l'international. Il doit également promouvoir des positions communes pour renforcer la participation de la France au débat international. Enfin, il doit valoriser l'expertise et le savoir-faire français à l'international.

Le Partenariat a également vocation à remonter les besoins qui s'expriment dans les pays afin d'y répondre au mieux.

### **Quelles sont les implications pour l'AFD ?**

**DANIEL KAMELGARN :** Associée au projet depuis son origine, l'AFD va prochainement en assurer le Secrétariat. Cette nouvelle mission est un signe de reconnaissance fort de l'expertise de l'Agence en matière de développement urbain ! L'ambition de l'AFD en tant que secrétaire est de faire du PFVT un outil pérenne de l'influence française dans le domaine urbain au niveau international. De par son activité, l'AFD est à l'écoute permanente des besoins des pays concernés. Elle peut jouer un véritable rôle de courroie de transmission entre les pays et les acteurs français afin de mieux éclairer les partenaires (français) du PFVT pour qu'ils produisent des réponses adaptées aux besoins de ces pays.

Concrètement, ce secrétariat, composé d'une équipe de trois personnes, sera logé au sein de la division CLD afin d'être au plus près du « cœur de métier technique » de la maison sur ces sujets.

### **Quelles sont les actions qui seront mises en place ?**

**DANIEL KAMELGARN :** Dans un premier temps, il faut « donner vie », incarner ce partenariat en instaurant une véritable coopération entre ses membres et avec les pays étrangers. Un premier chantier de travail porte ainsi sur le renforcement de la gouvernance du PFVT.

Deux groupes de travail ont été lancés le 27 juin pour produire les premiers éléments de l'approche française : la planification urbaine et l'accès aux services essentiels de base. Ces stratégies seront développées en concertation avec ONU-Habitat.

Par ailleurs, le PFVT va également organiser ou participer à de grands événements internationaux. Plusieurs événements sont d'ores et déjà identifiés : les Journées mondiales de l'urbanisme, qui auront lieu à Paris en novembre, le Forum mondial de l'eau, à Marseille en mars 2012, Rio +20, en juin 2012, le Forum urbain mondial, qui aura lieu à Naples en septembre 2012 et Africités à Dakar en décembre 2012. Sans oublier, des actions de communication et de veille à mettre en place afin de mieux valoriser l'expertise française.

### **POUR EN SAVOIR PLUS**

#### **DÉVELOPPEMENT URBAIN : UN AXE MAJEUR D'INTERVENTION POUR L'AFD**

L'urbanisation constitue un enjeu majeur du développement économique, social et environnemental de la planète : la population urbaine mondiale est passée de 13 % en 1900 à 50 % en 2007 et atteindra 70 % d'ici 2050.

Au cours des dernières années, l'AFD a donc fait du développement urbain l'un de ses axes majeurs d'intervention en y consacrant **20 % de ses engagements, soit de l'ordre de 1,4 Mds/an sur les 6,7 Mds d'engagements annuels totaux de l'AFD.**

Cette croissance s'est accompagnée d'une diversification des produits financiers qui permet à l'AFD de définir des solutions adaptées aux spécificités et besoins locaux. Basés sur une vision intégrée du territoire qui supprime l'approche sectorielle traditionnelle, les projets financés par l'AFD visent à promouvoir un modèle de ville durable, intégrant les enjeux du changement climatique et du lien social, de la préservation et valorisation de l'environnement et du patrimoine urbain.

## PARTENARIAT AVEC LA SIAGI POUR L'ACCÈS AU CRÉDIT DES ENTREPRISES ARTISANALES D'OUTRE-MER

LE 7 JUILLET, une convention de co-garantie en faveur du financement des entreprises artisanales des départements et régions d'Outre-mer a été signée entre l'AFD et la Siagi, afin de faciliter l'accès des entreprises artisanales au Fonds DOM géré par l'AFD, et de maximiser la quotité garantie du crédit bancaire grâce à l'intervention complémentaire de la Siagi.

Créée en 1966 par les Chambres de métiers et de l'artisanat, la Siagi est une société de caution mutuelle qui s'implique dans le financement de l'économie locale en apportant sa garantie aux établissements bancaires dans le cadre des crédits mis en place pour les investissements corporels et incorporels professionnels des artisans et petites entreprises de l'économie de proximité.

Grâce à ce partenariat, la Siagi et l'AFD pourront ainsi délivrer une co-garantie allant jusqu'à 70 % du risque bancaire à toutes les entreprises artisanales



Virginie Olive et Frédéric Guillaume  
DOE/GOD

implantées dans un département ou une région d'Outre-mer, que ce soit lors de leur phase de création, de reprise, de transmission ou de développement.

Ce partenariat concrétise l'une des mesures importantes du plan PME du Conseil interministériel de l'Outre-mer qui prévoyait d'étendre l'activité de garantie de la Siagi à la Guadeloupe, Martinique, Guyane et à La Réunion.

Ce nouveau dispositif favorisera également l'adoption du nouveau statut d'entreprise individuelle à responsabilité limitée.



De gauche à droite : Vincent Bouvier, délégué à l'Outre-mer, Michel Cottet, directeur-général de la Siagi, Didier Mercier, directeur adjoint de l'AFD, et Francis Moutot, directeur de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat.

## DEUXIÈME FORUM POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

LE 2<sup>E</sup> FORUM pour la Coopération internationale des collectivités locales, organisé par Cités Unies France (CUF), s'est tenu les 7 et 8 juillet au Palais des Congrès de Paris. Ce rendez-vous des acteurs de la coopération décentralisée a proposé 20 ateliers thématiques sur des questions d'actualité ou de long terme. L'évènement a réuni une centaine d'intervenants et attiré près de 800 visiteurs. Dov Zerah est intervenu à la séance inaugurale aux côtés du ministre de la Coopération Henri de Raincourt.

En tant partenaire de CUF, l'Agence a été sollicitée pour participer aux ateliers. Plusieurs agents sont ainsi intervenus pour faire part de leur expérience : Julie Baron de la division Santé et Protection Sociale



Robert de La Rochefoucauld, Bénédicte Weyl, Naïs Habermacher  
RXP/REL

(SAN) s'est exprimée au cours de la conférence « Coopération décentralisée et santé en Afrique subsaharienne » ; Xavier Hoang de la division Environnement et équipement (ENE) pour l'atelier « Transport et mobilité : infrastructures urbaines » ; Marie-Pierre Nicolle du département Méditerranée et Moyen-Orient (GOC) pour « La coopération décentralisée et la nouvelle donne au Maghreb » ; et Bich-Viet Nguyen du département Asie (GOE) au cours de la réunion « Groupe-pays Vietnam ».

De plus, l'AFD a tenu tout au long de la manifestation un stand au côté du ministère des Affaires étrangères et européennes : l'occasion de mieux faire connaître les actions de l'Agence et de prendre contact avec de nouveaux partenaires. Par ailleurs, l'exposition « Objectif Développement » installée sur le stand a interpellé les visiteurs et plusieurs villes ont proposé d'accueillir cette exposition.

Pour en savoir plus :

[WWW.COOPDEC-ICIC.ORG](http://WWW.COOPDEC-ICIC.ORG)

# L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES : UN ENJEU MAJEUR POUR L'AFD



Philippe Bassery  
Directeur des Ressources Humaines  
du Groupe AFD

Un nouvel accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes vient d'être conclu entre la Direction et quatre organisations syndicales de l'AFD afin de poursuivre la progression engagée depuis 2007, date du premier accord. Philippe Bassery, directeur des Ressources Humaines du Groupe AFD nous en dit plus sur cet accord et sur les grands chantiers en cours avec les représentations syndicales.

## Dans quel contexte intervient ce nouvel accord ?

**PHILIPPE BASSERY :** Il s'inscrit dans la continuité du premier accord conclu en 2007. Nous avons obtenu des résultats très satisfaisants sur cette période tant en matière de recrutement, que de rémunération ou d'évolution de carrière. Forts de ce bilan, nous avons souhaité avec les représentants syndicaux poursuivre notre effort et réaffirmer l'égalité professionnelle comme un enjeu majeur au sein de la maison. Les discussions se sont ainsi déroulées de février à juillet dans un état d'esprit constructif avec une véritable volonté de progression.

## Quels sont les principaux résultats depuis 2007 ?

**PHILIPPE BASSERY :** Notre effectif s'est féminisé passant de 43 % de femmes en 2006 à 48,1 % fin 2010. Le taux de femmes cadres est passé à 41,5 % dépassant l'objectif initial de l'accord fixé à 36 %. L'objectif de taux d'encadrement féminin a lui aussi été dépassé, à fin 2010, il était de 25,6 % contre 16,2 % en 2006. Enfin, parmi les objectifs figuraient aussi, la présence des femmes dans le réseau. À ce titre, les candidatures féminines représentaient 28,5 % des candidatures du mouvement 2010 et les femmes représentaient 20,8 % des effectifs du réseau en 2010 contre 12,8 % en 2006. Concernant l'avancement et la promotion, le taux de promotion féminine globale a également progressé.

## Quels sont les objectifs de ce deuxième accord ?

**PHILIPPE BASSERY :** Ce deuxième accord affiche des objectifs ambitieux et volontaristes : 50 % de femmes cadres en 2013, un taux d'encadrement féminin de 33 % et 28 % de femmes dans le réseau.

Par ailleurs, nous continuerons à faire en sorte d'obtenir un équilibre des femmes et des hommes à tous les niveaux de l'entreprise, à l'embauche et dans les emplois, ainsi qu'au niveau des avancements et des promotions.

# RESSOURCES HUMAINES

## Quelles actions vont-elles être mises en place ?

**PHILIPPE BASSERY :** Les décisions prises dans le cadre du mouvement 2011 ainsi que les derniers avancements et promotions s'inscrivent dans les orientations prévues par l'accord.

Par ailleurs, afin de favoriser la mobilité à l'étranger, nous devons améliorer l'accompagnement des conjoints via des bourses à l'emploi par exemple. Les actions des entreprises présentes à l'étranger seront étudiées afin d'en tirer des bonnes pratiques.

Nos résultats seront bien entendu suivis comme chaque année à l'occasion de la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes afin de mesurer les progrès réalisés.

## Quels sont les autres grands chantiers en cours avec les représentations syndicales ?

**PHILIPPE BASSERY :** Nous avançons sur plusieurs sujets avec les représentants du personnel.

Nous entretenons un dialogue très constructif dans le cadre d'un accord sur les astreintes du personnel qui concerne plus particulièrement les Instituts d'émission et le département Moyens informatiques, immobiliers et logistiques (DMI).

Nous allons également relancer l'accord concernant le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées. Cela implique notamment un dialogue avec les managers afin de préparer leur accueil et de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées.

Enfin, nous travaillons activement sur l'emploi des seniors et la mise en place du tutorat en lien également avec les réflexions menées dans le cadre du POS3. Le rôle des seniors est essentiel pour assurer le transfert de savoir faire aux jeunes recrutés et la transmission des valeurs du Groupe

## REPÈRES

- Depuis 1946, l'égalité hommes femmes est un principe constitutionnel (la loi garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux des hommes). De nombreux textes ont été adoptés par la suite pour assurer une égalité de traitement et une égalité des chances, la situation des femmes sur le marché du travail restant plus fragile que celle des hommes.
- La loi du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes encourage la mise en œuvre de mesures de rattrapage tendant à remédier aux inégalités constatées notamment en ce qui concerne les conditions d'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle et pour ce qui est des conditions de travail et d'emploi. Elle crée aussi une obligation de négocier sur l'égalité professionnelle au niveau de l'entreprise et au niveau des branches.
- Cette loi a été renforcée par la loi du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- L'AFD a adopté un premier accord d'établissement le 16 mai 2007 relatif à l'égalité professionnelle, renouvelé le 30 juin 2011.

## DÉPARTEMENT DE LA RECHERCHE



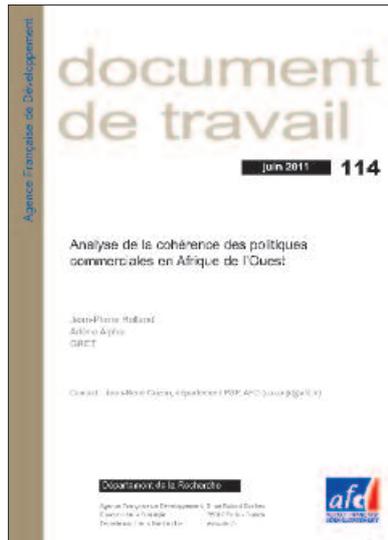
### MacroDev

N° 2

La crise économique mondiale de 2008-2009 : quels impacts dans les pays d'Afrique subsaharienne ?

Bastien Bedossa et Gaëlle Letilly, département de la Recherche

[ACCÉDER AU DOCUMENT](#)



### Document de travail

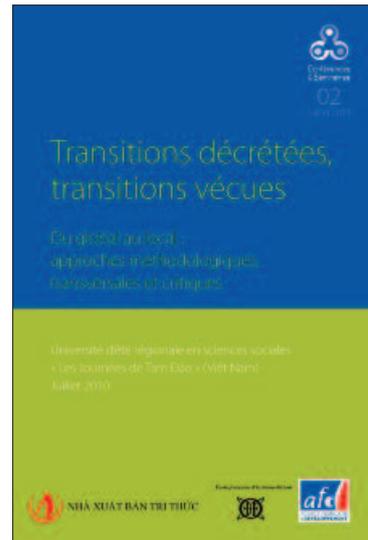
N°114

Analyse de la cohérence des politiques commerciales en Afrique de l'Ouest

Jean-Pierre Rolland, Arlène Alpha (GRET) juin 2011

Contact : Jean-René Cuzon, département du Pilotage stratégique et de la Prospective

[ACCÉDER AU DOCUMENT](#)



### Conférences et Séminaires

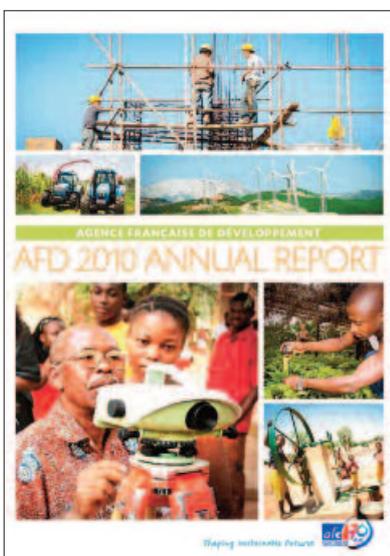
N°2

Transitions décrétées, transitions vécues - Du global au local : approches méthodologiques, transversales et critiques

Université d'été régionale en sciences sociales « Les Journées de Tam Dao (Viet Nam) », juillet 2010

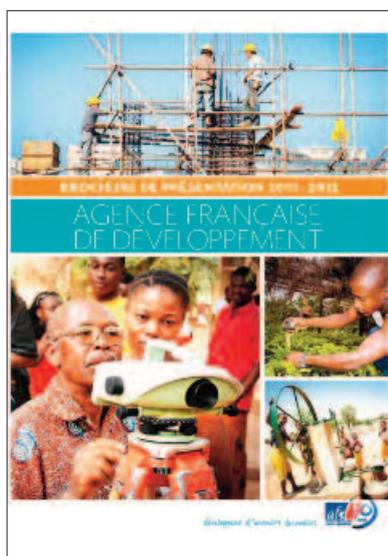
Éditeur scientifique : Stéphane Lagrée (EFEO) Contact : Virginie Diaz, département de la Recherche

[ACCÉDER AUX DOCUMENTS](#)



Rapport Annuel 2010 disponible en anglais

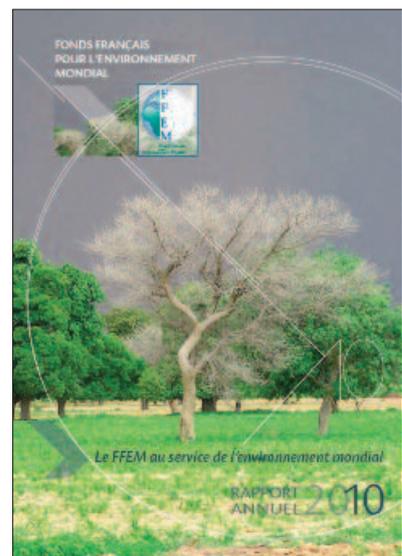
[ACCÉDER AU DOCUMENT](#)



Brochure de présentation 2011-2012

[ACCÉDER AU DOCUMENT](#)

### FFEM



Rapport Annuel du FFEM

[ACCÉDER AU DOCUMENT](#)

## À TOULOUSE

# OBJECTIF DÉVELOPPEMENT



Toulouse a accueilli la semaine du 11 juillet l'exposition itinérante de photos réalisée par l'agence Magnum pour célébrer les 70 ans de l'AFD. L'inauguration s'est déroulée lundi 11 juillet sur les quais de la Garonne en présence de Kader Arif, maire-adjoint chargé de l'inter-

national et député européen, et de Louise Avon, directrice déléguée. Juste avant au Capitole, célèbre Hôtel de ville de Toulouse, la Mairie avait organisé une cérémonie de signature du renouvellement de l'accord de partenariat qui lie depuis 2007 la ville de Toulouse et l'AFD.

### Depuis son lancement en mai dernier à Bordeaux :

- 4 villes parcourues pour 25 jours d'exposition
- 34 000 personnes ont visité l'exposition dont plus de 3 500 qui y ont consacré plus de 20 minutes
- 160 retombées dans la presse

### De nombreux partenaires :

- 20 Minutes, France 2, France O, RFI, Télérama iDTGV/SNCF
- Mairie de Bordeaux, Mairie de Rennes, Mairie de Toulouse



Signature de l'accord de partenariat entre l'AFD et la ville de Toulouse.



Inauguration de l'exposition OBJECTIF DEVELOPPEMENT.



### Une frise chronologique et interactive sur l'histoire de l'AFD

Objectif-developpement.fr, le site grand public de l'AFD, s'est doté de nouvelles rubriques pour permettre aux non-initiés de mieux comprendre le développement et de mieux connaître l'AFD.

Parmi elles, la frise interactive des 70 ans, avec les récits vidéos de François Pacquement... **ALLONS-Y !**

Du nouveau sur

[WWW.OBJECTIF-DEVELOPPEMENT.FR/](http://WWW.OBJECTIF-DEVELOPPEMENT.FR/)

## JOURNÉE D'ÉCHANGE SUR LE COMMERCE ÉQUITABLE

Dans le cadre de la mission d'appui à la structuration du milieu associatif, à l'éducation au développement et à la solidarité internationale, la division des Partenariat avec les ONG (DPO) et la Plateforme française pour le commerce équitable (PFCE) ont organisé le 15 juin une journée de rencontres autour du commerce équitable.

Le commerce équitable, perçu comme un vecteur de développement, permet d'articuler les interventions Nord/Sud sur l'offre, la demande, la sensibilisation du consommateur, la régulation des échanges et l'organisation des filières. Ainsi au cours des dix der-



Patricia Bay et Coline Ganz  
RXP/DPO

nières années, de nombreux partenariats ont été noués entre les pouvoirs publics et les acteurs du commerce équitable.

Les pouvoirs publics et la PFCE ont décidé d'échanger, autour de :

- la restitution de l'évaluation externe de la PFCE, avec la présence de représentants des ministères des Affaires étrangères, des Finances et de l'Écologie ;
- l'étude visant à rechercher des synergies entre organisations de solidarité internationale et organisations de commerce équitable, qui a rassemblé des acteurs de la solidarité internationale et du commerce équitable.

Les convergences existantes entre les objectifs du commerce équitable et ceux de l'AFD (croissance économique, lutte contre la pauvreté) ont été soulignées.

Pour en savoir plus sur la PFCE :

[HTTP://WWW.COMMERCEEQUITABLE.ORG/](http://www.commerceequitable.org/)

## du 1er au 30 juin 2011

En complément des notes d'instructions portant nomination aux postes de responsables au siège et de directeurs dans le réseau

### SIÈGE AFD

#### **DIRECTION GENERALE**

FUNARO Audrey (recrutement)

#### **INSPECTION GENERALE**

CAISSO Sophie (recrutement)

LE CLEAC'H Gaëlle (recrutement)

#### **DIRECTION DES OPÉRATIONS**

CHONGCHAREUN Christine

#### **DTO**

PETIT Audrey (recrutement)

#### **DIVISION COLLECTIVITES LOCALES ET DEVELOPPEMENT URBAIN (CLD)**

KAMELGARN Daniel

#### **DIVISION SECTEUR FINANCIER ET APPUI AU SECTEUR PRIVE (SFP)**

DIEME Niandine (recrutement)

#### **SECRETARIAT GENERAL**

##### **DBG**

TAUPIN Fabien (recrutement)

#### **DRH**

DIVISION RESSOURCES HUMAINES ET EMPLOI (RHE)  
FORMATION CONTINUE  
DARMANI Brigitte

#### **DIRECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DES PARTENARIATS**

##### **RXP**

DIVISION RELATIONS EXTERIEURES (REL)

FAUQUEMBERGUE Charlotte

(recrutement – parcours vivier)

### PROPARCO

#### **DIRECTION DES OPÉRATIONS (DOP)**

DIVISION ENTREPRISES

JANORAY Alexis (recrutement)

#### **SECRETARIAT GENERAL DE PROPARCO (SEG)**

DIVISION DES ENGAGEMENTS

SANG Mélody

### SIÈGE INSTITUTS

DIVISION OBSERVATOIRE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ACTIVITES GRAND PUBLIC (OEC)

MARGOT Stéphanie (recrutement)

### DETACHEMENT

de CAZOTTE Henry

Nations Unies – New-York

### DÉPARTS

BAPTISTE Micheline

BENARIES Aïda

BENHAMOU Jean-François

EZZEDGUI Aziza

JOZAN Raphaël

MOUREN Emmanuel

#### **Disponibilité/Congé parental/**

**Congé sabbatique**

SCALBERT Christophe

VARHELYI Nathalie

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

## CARNET DU PERSONNEL

Nous venons d'apprendre le décès de

- **MME CHARLOTTE LASCAR**,  
dans sa 102<sup>e</sup> année. Elle était retraitée depuis 1969.

## Outils à votre disposition

### COMMENT CONTRIBUER À L'ÉCHO DES CONTINENTS ?

#### **Format type de l'information :**

Un titre, un article de maximum 1500 caractères, une photo de bonne qualité de l'événement et un portrait de l'auteur.

**Délai :** L'Écho des continents sort un vendredi sur deux. Nous avons besoin de recevoir les articles validés une semaine avant, à l'adresse suivante : [\\_echo@afd.fr](mailto:_echo@afd.fr)

### BOÎTE À OUTILS

Vous trouverez tous les supports de communication (activités de l'AFD, rapports, PowerPoint de toutes sortes, logos, charte graphique, maquettes de PowerPoint et de lettres, etc.) sur le site intranet du Département des Relations extérieures et de la Communication : [Sit@COM](mailto:Sit@COM), rubrique Boite à outils.

Directeur de la publication : Dov ZERAH  
Responsable de la rédaction : Guillaume de Saint-Phalle  
Coordination et rédaction : Kenza Bennani, Ana-Belen Fernandez  
et Pierre de Moreuil  
Graphiste : Claudia Hein  
Agence Française de Développement  
Département des Relations extérieures et de la Communication  
5 rue Roland Barthes 75598 PARIS Cedex 12 - FRANCE  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

#### **JOURNAL INTERNE D'INFORMATION DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT**

Pour nous faire part  
de vos commentaires et suggestions  
sur l'Écho des Continents,  
nous vous invitons à nous écrire  
à l'adresse suivante : [\\_echo@afd.fr](mailto:_echo@afd.fr)